



Renonciation d'un we de garde

Par **couète**, le **31/05/2010 à 03:07**

Bonjour,
quels recours ai-je lorsque le papa impose une heure pour venir chercher l'enfant et renonce à son we de garde si je refuse?

Par **kindermaksi**, le **31/05/2010 à 08:26**

Bonjour,
Tout simplement, tant pis pour lui, il renonce à son droit. N'oubliez pas de faire une main courante pour vous protéger au cas où le papa déposerait plainte pour non présentation d'enfant.
Par contre, rien ne vous empêche d'accepter, si cela est à titre exceptionnel et que vous êtes disponible également à l'heure qu'il propose, bref que cela vous arrange l'un comme l'autre.
Bonne journée.

Par **couète**, le **31/05/2010 à 09:11**

merci de votre conseil